

Nos chemins...

une richesse partagée

Respirez et laissez-vous charmer par la quiétude des lieux et la variété des parcours qui vous proposent des panoramas déployant leurs plus belles couleurs au fil des saisons .

Nos petits sentiers, entrecoupés de portions de route vous réservent une nature authentique et préservée. Balisés, ils sont praticables tout au long de l'année et accessibles à tous.

Pour les amoureux de la marche et de la nature !



Parcours 1 : Les Hauts de Landorthe

Présentation : Une double boucle sur les hauteurs du village empruntant des passages en sous-bois, une ancienne route devenue un incontournable chemin de balade pour finir sur un splendide décor de carte postale face au Cagire.

Durée : 1h 45

longueur : 7,2 km

difficulté : randonnée facile

dénivelé : 125 m

coordonnées GPS : départ N 43° 07'56.1 " E 0° 47'02.7"

altitude départ : 388m

point culminant : 448m

bon à savoir : La vitesse moyenne d'un marcheur est estimée à 3,3km /h. La difficulté d'un parcours est évaluée en fonction de la distance et du dénivelé.

Les circuits traversent parfois des propriétés pour lesquelles un droit de passage a été négocié. Toute détérioration, toute atteinte au droit de propriété est susceptible d'entraîner l'annulation de ce droit de passage et la suppression de l'itinéraire de randonnée.

La chasse est pratiquée en automne et en hiver. Faites preuve de prudence en signalant votre présence.

L'état d'un itinéraire (sous-bois, en particulier) peut s'altérer au gré des conditions climatiques. Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité. N'oubliez

pas que vous êtes responsable des dommages causés à vous-même et à des tiers.
 Vous êtes amenés à rencontrer d'autres utilisateurs des chemins : agriculteurs, randonneurs, chasseurs, forestiers, etc...

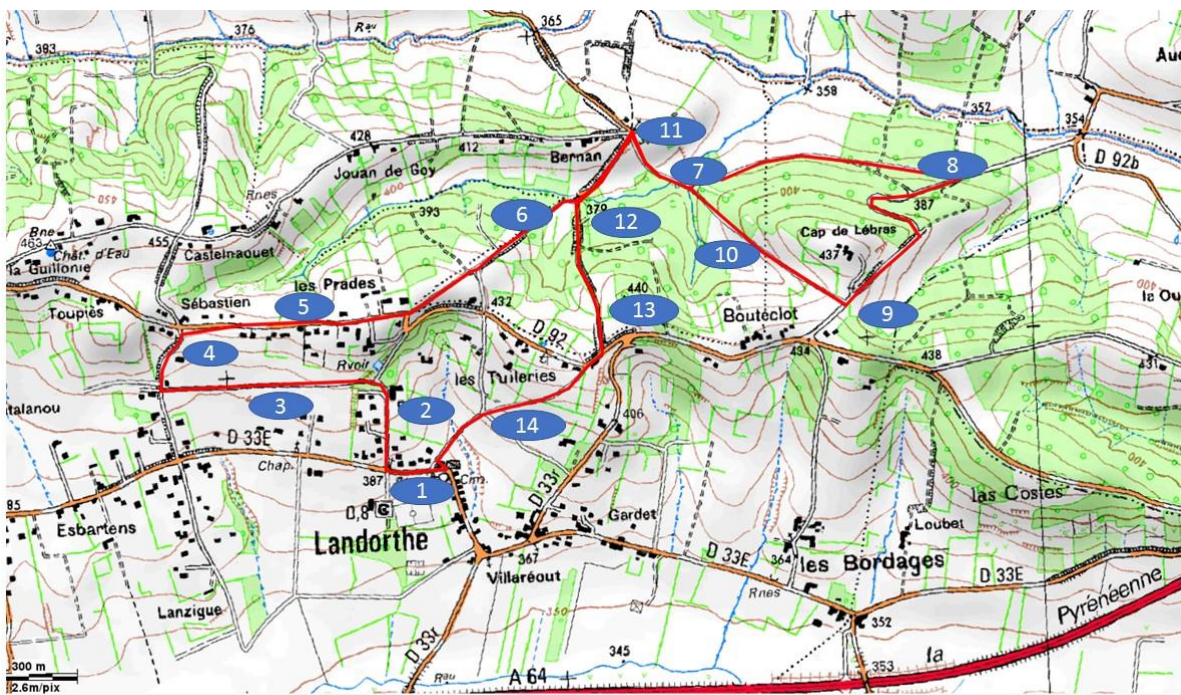
balisage :

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

Les PR : Les chemins de Petite Randonnée (ou Promenade et Randonnée) sont balisés d'un trait jaune .
 C'est le cas ici, sur le parcours « Les Hauts de Landorthe ».

croquis du parcours



description :

- 1- Départ parking mairie (point d'eau)
 Vous passez devant l'église puis à 100 m prenez à droite la Côte de Fraï.
- 2 / 3 - A mi-côte, vous empruntez le chemin à gauche qui rejoint la côte de Landillon.
- 4 - Vous remontez la côte de Landillon après avoir contourné le lavoir (un des cinq lavoirs faisant parti du patrimoine local).
- 5 - En haut de la côte de Landillon, vous prenez à droite la route « Le Château » et cheminez ainsi

jusqu'au premier virage.

6 – Vous traversez la route dans le virage et prenez le sentier qui longe une vigne. Vous continuez tout droit et vous vous engagez sous une allée de chênes . Empruntez la route, à gauche.

7 – Vous prenez le chemin large empierré à droite du hangar. A la croisée des chemins, vous allez à gauche.

8 – Le sentier contourne une colline boisée . Vous longez des prairies et des champs. Vous rejoignez une ancienne route désaffectée.

9 – Vous arrivez à l'entrée d'une propriété privée, avancez de quelques mètres et tournez à droite.

10 – Descendez le chemin qui vous ramène au point 7 à la croisée des chemins.

11 – Remonter le chemin jusqu'au hangar et reprenez la route à votre gauche.

12 - Continuer sur votre gauche, sur la route qui remonte (fort pourcentage).

13 - Au croisement avec la RD 92, prenez sur votre droite, direction La Serre de Cazaux. Après 30 m environ, traversez et empruntez la côte de Bignaou. Vous aurez alors sous vos yeux, un magnifique panorama sur les Pyrénées Centrales. Face à vous, le Cagire (1912 m), sommet emblématique pour les Commingeois.

14 - Vous descendez le chemin qui vous ramène vers l'église et sur le parking de la mairie.



contact utiles :

- Météo France : 0899 710 283
- Secours : 112
- Pompiers : 18

Charte du randonneur

- veuillez ramener vos déchets et autres déchets avec vous
- restez courtois et discrets
- respectez les lieux
- ne faites pas de feux, ne jetez pas de mégots de cigarettes même éteints

En règle générale, le plaisir de voir, écouter, sentir, échanger avec les autres usagers ne peut se concevoir que par le respect de l'environnement, de la réglementation, de la propriété privée et des autres randonneurs.

